



Conseil des AFFAIRES GÉNÉRALES **Lundi 25 septembre à Bruxelles**

Présidence: **Matti Maasikas**, vice-ministre estonien chargé des affaires européennes

La session commencera à 10 heures.

La session s'ouvrira sur une présentation des **priorités de la présidence estonienne**.

Le Conseil préparera ensuite le **Conseil européen des 19 et 20 octobre 2017** en examinant un projet d'ordre du jour annoté. Les ministres se pencheront également sur la **mise en œuvre** des précédentes conclusions du Conseil européen, en s'intéressant surtout aux évolutions intervenues depuis juin.

Les ministres procéderont à un échange de vues sur une lettre d'intention de la **Commission** concernant son **projet de programme de travail pour 2018** afin de fournir des indications d'ordre général sur les aspects auxquels le Conseil et ses États membres accordent une place importante dans le cadre des priorités pour 2018.

Sous le point "Divers", la Commission informera les ministres de l'état d'avancement du dialogue sur l'**État de droit** qu'elle a engagé avec la Pologne.

Lors d'un déjeuner de travail, les ministres discuteront d'un certain nombre de questions liées à la fin du cycle institutionnel.

Conférence de presse: +/- 12 h 30.

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu/fr/webcasts>

*La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante:
<https://tvnewsroom.consilium.europa.eu/permalink/98351>.*

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Priorités de la présidence estonienne

La présidence estonienne présentera ses priorités générales jusqu'à la fin de 2017.

[Programme de la présidence estonienne](#) (pdf)

Conseil européen d'octobre

Le Conseil préparera la réunion du Conseil européen des 19 et 20 octobre 2017 en examinant un [projet d'ordre du jour annoté](#), élaboré par le président du Conseil européen en coopération avec la présidence estonienne et la Commission.

Le Conseil européen d'octobre devrait porter essentiellement sur les migrations, l'Europe numérique, la défense et les relations extérieures.

En particulier, les dirigeants feront le point sur les mesures prises pour endiguer les flux illégaux sur toutes les routes migratoires, décideront de mesures supplémentaires et appelleront à la réalisation de nouveaux progrès concernant le régime d'asile européen commun.

En ce qui concerne les questions numériques, ils examineront comment l'UE pourrait au mieux relever les défis et tirer parti des possibilités de la révolution numérique.

Le projet d'ordre du jour annoté servira de base au projet de conclusions, qui sera élaboré à l'approche de la réunion du Conseil européen.

Suivi du Conseil européen

Le Conseil fera le point sur la mise en œuvre des précédentes conclusions du Conseil européen, en mettant l'accent sur les évolutions intervenues depuis juin.

Programme de travail de la Commission pour 2018

Le Conseil procédera à un échange de vues sur une [lettre d'intention](#) de la Commission concernant son projet de programme de travail pour 2018, le but étant de fournir à la Commission des indications d'ordre général sur les aspects auxquels le Conseil et ses États membres souhaitent accorder une place importante dans le cadre des priorités pour 2018.

L'échange de vues s'articulera autour des questions suivantes:

- Quelles sont les initiatives envisagées que les ministres estiment particulièrement importantes, compte tenu également du [programme stratégique](#)?
- Y a-t-il des initiatives que les ministres souhaiteraient voir figurer dans le programme de travail de la Commission et qui ne figurent pas dans la lettre d'intention?
- Parmi les initiatives envisagées, y en a-t-il certaines dont les ministres doutent de l'utilité?

Les points de vue exprimés par les ministres seront résumés dans une lettre de la présidence afin que la Commission puisse les prendre en compte avant d'adopter son programme de travail en octobre. Enfin, dernière étape du processus de programmation législative annuelle, le Conseil, le Parlement européen et la Commission s'entendront sur une déclaration commune concernant les priorités pour 2018.

[Processus de programmation annuelle - calendrier et étapes](#) (pdf)

Divers

La Commission informera les ministres de l'état d'avancement du dialogue sur l'État de droit qu'elle a engagé avec la Pologne.